
États financiers consolidés
intermédiaires résumés de
Groupe d'Alimentation MTY inc.

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

Groupe d'Alimentation MTY inc

États consolidés intermédiaires résumés des résultats

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

		28 février 2025	29 février 2024
	Notes	\$	\$
Produits	12 & 14	284 792	278 644
Charges			
Charges d'exploitation	13 & 14	226 342	219 382
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation		14 902	14 660
Amortissement – immobilisations incorporelles		8 314	7 595
Intérêts sur la dette à long terme		9 129	12 071
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	6	2 838	2 793
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	6	290	114
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	7	435	2 220
		262 250	258 835
Autres produits (charges)			
(Perte) profit de change réalisé(e) et latent(e)		(21 460)	513
Produits d'intérêts		95	149
(Perte) profit à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		(134)	80
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		(250)	(46)
Réévaluation des passifs financiers et dérivés comptabilisés à la juste valeur	11	(299)	48
Restructuration		—	(487)
Gain sur extinction de dette		—	131
		(22 048)	388
Bénéfice avant impôt		494	20 197
Charge (économie) d'impôt sur le résultat			
Exigible		2 339	1 280
Différé		(3 670)	1 527
		(1 331)	2 807
Résultat net		1 825	17 390
Résultat net attribuable aux :			
Propriétaires		1 743	17 305
Participations ne donnant pas le contrôle		82	85
Résultat net		1 825	17 390
Résultat net par action	10		
Basic		0,07	0,71
Dilué		0,07	0,71

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés du résultat global

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens)

(Non audités)

		28 février 2025	29 février 2024
	Notes	\$	\$
Résultat net		1 825	17 390
Autres éléments du résultat global			
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net			
Conversion de devises			
Profit latent (perte latente) provenant de la conversion des investissements dans des établissements à l'étranger		40 517	(2 752)
Couverture de flux de trésorerie			
Variation de la juste valeur d'instruments financiers	11	(1 329)	1 231
Reclassement aux résultats du gain réalisé sur des instruments financiers	11	(1 097)	(1 365)
Charge d'impôt différé sur les écarts de change et la couverture de flux de trésorerie		(3 352)	(330)
		34 739	(3 216)
Total du résultat global		36 564	14 174
Total du résultat global attribuable aux :			
Propriétaires		36 482	14 089
Participations ne donnant pas le contrôle		82	85
		36 564	14 174

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens)

(Non audités)

	Réerves					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux propriétaires	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital-actions	Autres	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Réerves totales				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pour les trois mois clos le 28 février 2025									
Solde à l'ouverture de la période	290 593	(850)	6 295	59 705	65 150	446 094	801 837	1 613	803 450
Résultat net	—	—	—	—	—	1 743	1 743	82	1 825
Autres éléments du résultat global	—	—	—	34 739	34 739	—	34 739	—	34 739
Total du résultat global							36 482	82	36 564
Actions rachetées et annulées (note 9)	(3 626)	—	—	—	—	(10 186)	(13 812)	—	(13 812)
Dividendes	—	—	—	—	—	(7 665)	(7 665)	(75)	(7 740)
Rémunération à base d'actions	—	—	60	—	60	—	60	—	60
Solde à la clôture de la période	286 967	(850)	6 355	94 444	99 949	429 986	816 902	1 620	818 522

	Réerves					Bénéfices non distribués	Capitaux propres attribuables aux propriétaires	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital-actions	Autres	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Réerves totales				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pour les trois mois clos le 29 février 2024									
Solde à l'ouverture de la période	301 779	(850)	5 649	25 470	30 269	479 364	811 412	1 477	812 889
Résultat net	—	—	—	—	—	17 305	17 305	85	17 390
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(3 216)	(3 216)	—	(3 216)	—	(3 216)
Total du résultat global							14 089	85	14 174
Actions rachetées et annulées (note 9)	(879)	—	—	—	—	(2 676)	(3 555)	—	(3 555)
Dividendes	—	—	—	—	—	(6 806)	(6 806)	(330)	(7 136)
Rémunération à base d'actions	—	—	181	—	181	—	181	—	181
Solde à la clôture de la période	300 900	(850)	5 830	22 254	27 234	487 187	815 321	1 232	816 553

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière

Au 28 février 2025 et au 30 novembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

(Non audités)

		28 février 2025	30 novembre 2024
	Notes	\$	\$
Actifs			
À court terme			
Trésorerie		68 781	50 409
Débiteurs	5	81 600	81 240
Stocks		18 415	20 002
Actifs détenus en vue de la vente		4 498	4 365
Tranche à court terme des prêts à recevoir et autres créances		1 424	1 495
Tranche à court terme des créances liées à des contrats de location-financement	6	75 910	76 152
Actif d'impôt exigible		4 953	6 757
Tranche à court terme des actifs dérivés	11	4 612	3 674
Autres actifs		8 056	5 199
Charges payées d'avance et dépôts		16 508	13 855
		284 757	263 148
Prêts à recevoir et autres créances			
		2 360	2 499
Créances liées à des contrats de location-financement	6	231 379	231 652
Actifs liés aux coûts de contrats		8 268	7 949
Actifs d'impôt différés		887	9 701
Actifs dérivés	11	14	177
Immobilisations corporelles		102 620	103 916
Actifs au titre de droits d'utilisation	6	175 549	185 168
Immobilisations incorporelles		1 105 774	1 088 314
Goodwill		708 793	693 835
		2 620 401	2 586 359
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		140 881	134 390
Provisions		4 640	3 866
Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation		173 741	157 534
Passif d'impôt exigible		3 411	5 083
Tranche à court terme des produits différés et dépôts		17 049	15 827
Tranche à court terme de la dette à long terme	8	1 239	2 464
Tranche à court terme des passifs dérivés	11	502	—
Tranche à court terme des obligations locatives	6	112 428	110 910
Passifs détenus en vue de la vente		3 054	2 964
		456 945	433 038
Dette à long terme			
	8	711 480	704 141
Obligations locatives	6	394 473	404 228
Produits différés et dépôts		59 557	57 660
Impôt sur le résultat différé		178 629	183 842
Passifs dérivés	11	795	—
		1 801 879	1 782 909

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (suite)

Au 28 février 2025 et au 30 novembre 2024

(En milliers de dollars canadiens)

(Non audités)

		28 février 2025	30 novembre 2024
	Notes	\$	\$
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires			
Capital-actions	9	286 967	290 593
Réserves		99 949	65 150
Bénéfices non distribués		429 986	446 094
		816 902	801 837
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		1 620	1 613
		818 522	803 450
		2 620 401	2 586 359

Approuvé par le conseil d'administration le 10 avril 2025

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

États consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens)

(Non audités)

		28 février 2025	29 février 2024
	Notes	\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		1 825	17 390
Rajustements :			
Intérêts sur la dette à long terme		9 129	12 071
Charge d'intérêts nette se rapportant aux contrats de location	6	2 838	2 793
Amortissement – immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation		14 902	14 660
Amortissement – immobilisations incorporelles		8 314	7 595
Perte de valeur – actifs au titre de droits d'utilisation	6	290	114
Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	7	435	2 220
Perte (profit) de change réalisé(e) et latent(e)		21 460	(513)
Perte (profit) à la décomptabilisation/modification d'obligations locatives		134	(80)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		250	46
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	11	299	(48)
Gain sur extinction de dette		—	(131)
(Économie) charge d'impôt sur le résultat		(1 331)	2 807
Rémunération à base d'actions		60	181
		58 605	59 105
Impôt sur le résultat payé		(2 051)	(2 992)
Intérêts versés		(9 894)	(12 348)
Autres		(176)	(855)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	15	12 318	11 268
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		58 802	54 178
Activités d'investissement			
Émission de prêts à recevoir et autres créances		250	36
Acquisition d'immobilisations corporelles		(3 665)	(7 011)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(889)	(298)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		1 109	564
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(3 195)	(6 709)
Activités de financement			
Remboursement sur la dette à long terme		(8 742)	(34 629)
Paievements nets de loyers	6	(11 830)	(10 511)
Actions rachetées et annulées	9	(13 812)	(3 555)
Dividendes payés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle de filiales		(75)	(330)
Dividendes versés		(7 665)	(6 806)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(42 124)	(55 831)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		13 483	(8 362)
Effet des taux de change sur la trésorerie		4 889	41
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		50 409	58 895
Trésorerie à la clôture de l'exercice		68 781	50 574

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Table des matières

1.	Description des activités	8
2.	Base d'établissement	8
3.	Modifications comptables	9
4.	Modifications comptables futures	10
5.	Débiteurs	12
6.	Contrats de location	12
7.	Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles	14
8.	Dette à long terme	15
9.	Capital-actions	15
10.	Résultat net par action	15
11.	Instruments financiers	16
12.	Produits	19
13.	Charges d'exploitation	20
14.	Information sectorielle	21
15.	État consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie	22

1. Description des activités

Le Groupe d'Alimentation MTY inc. (la « Société ») est un franchiseur exerçant ses activités dans le secteur de la restauration rapide et à service complet. Ses activités consistent à franchiser des concepts, à exploiter des établissements lui appartenant et à vendre des produits au détail sous une multitude d'enseignes. La Société exploite également deux centres de distribution et deux usines de transformation des aliments, tous situés dans la province de Québec.

La Société a été constituée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et est inscrite à la Bourse de Toronto (« TSX »). Son siège social se situe au 8210, route Transcanadienne, Ville Saint-Laurent (Québec).

2. Base d'établissement

Méthode d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers ») pour le trimestre clos le 28 février 2025 ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« Normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), applicables à la préparation des états financiers intermédiaires, et plus particulièrement à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*.

Le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers le 10 avril 2025.

Les méthodes comptables significatives décrites ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes visées par les états financiers consolidés intermédiaires résumés, à l'exception :

- IAS 1 tel que décrit dans la note 3 des présents états financiers; et
- IFRS 16 tel que décrit dans la note 3 des présents états financiers.

Les états financiers ont été dressés selon la méthode du coût historique, sauf pour ce qui est de certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur montant réévalué ou leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, comme l'indiquent les méthodes comptables décrites ci-dessous.

Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services.

La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, que ce prix soit directement observable ou qu'il soit estimé selon une autre technique d'évaluation. Lorsqu'elle estime la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société prend en compte les caractéristiques de l'actif ou du passif si c'est ce que feraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif à la date d'évaluation. La juste valeur, aux fins de l'évaluation ou des informations à fournir dans les présents états financiers, est déterminée sur cette base, sauf en ce qui a trait :

- Aux opérations de location, qui entrent dans le champ d'application d'IFRS 16, Contrats de location; et
- Aux évaluations qui présentent certaines similitudes avec la juste valeur, mais qui ne correspondent pas à la juste valeur, par exemple la valeur nette de réalisation dans IAS 2, Stocks, ou la valeur d'utilité dans IAS 36, Dépréciation d'actifs.

En outre, aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie en fonction du niveau (1, 2 ou 3) auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité; cette hiérarchie est décrite ci-dessous :

- Les données d'entrée de niveau 1 sont les cours (non ajustés) sur des marchés actifs auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société, et les montants des tableaux sont arrondis au millier de dollars (000 \$) le plus près, sauf indication contraire.

2. Base d’établissement (suite)

Saisonnalité

Les résultats d’exploitation d’une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d’exploitation de l’exercice entier. La Société s’attend à ce que la saisonnalité continue d’être un facteur de la variation trimestrielle de ses résultats. Par exemple, la performance des établissements spécialisés en friandises glacées, une catégorie importante dans le marché des États-Unis, varie considérablement durant les mois d’hiver en raison des conditions météorologiques. Ce risque est atténué par d’autres enseignes dont le rendement est supérieur pendant les saisons froides, comme Papa Murphy’s, typiquement plus performante pendant les mois d’hiver. Les ventes des établissements installés dans des centres commerciaux sont aussi supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

3. Modifications comptables

IAS 1, Présentation des états financiers

En janvier 2020, l’IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d’IAS 1)* qui établit une approche plus générale du classement des passifs selon IAS 1, celle-ci fondée sur l’analyse des contrats existants à la date de présentation de l’information financière. Les modifications apportées dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d’IAS 1)* ne touchent que la présentation des passifs dans l’état de la situation financière et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d’un actif, d’un passif, d’un produit ou d’une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet.

En juillet 2020, l’IASB a publié *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Report de la date d’entrée en vigueur (modification d’IAS 1)* qui reporte d’un an la date d’entrée en vigueur des modifications d’IAS 1 énoncées en janvier 2020.

En février 2021, l’IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (Modifications d’IAS 1 et de l’énoncé de pratiques en IFRS 2)*, dont les modifications visent à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Une entité doit désormais fournir des informations sur ses méthodes comptables significatives plutôt que sur ses principales méthodes comptables. Plusieurs paragraphes sont ajoutés pour expliquer comment une entité peut identifier des informations sur les méthodes comptables significatives et donner des exemples de cas où des informations sur les méthodes comptables sont susceptibles d’être significatives. Les modifications précisent aussi que des informations sur les méthodes comptables peuvent être significatives du fait de leur nature, même si les montants associés sont non significatifs; qu’elles sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension, par les utilisateurs, d’autres informations significatives contenues dans les états financiers; et que si une entité fournit des informations non significatives sur les méthodes comptables, ces informations ne doivent pas obscurcir des informations significatives sur les méthodes comptables.

En octobre 2022, l’IASB a publié *Classement d’un emprunt assorti de clauses restrictives (projet de modification d’IAS 1)* pour clarifier l’incidence qu’ont les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les douze mois suivant la date de clôture sur le classement d’un passif. Les modifications proposées modifient les dispositions mises en avant dans *Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants* sur la manière dont une entité classe ses instruments d’emprunt et d’autres passifs financiers en tant que courants ou non courants dans des circonstances particulières : seules les clauses restrictives auxquelles l’entité doit se conformer à compter de la date de clôture ont une incidence sur le classement d’un passif en tant que courant ou non courant. De plus, une entité doit présenter de l’information dans les notes qui permet aux utilisateurs des états financiers de comprendre le risque, à savoir que les passifs non courants assortis de clauses restrictives pourraient devenir remboursables dans les douze mois suivants. Les modifications reportent aussi la date d’entrée en vigueur des modifications de 2020 au 1^{er} janvier 2024.

Les modifications apportées à IAS 1 s’appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Leur application anticipée est permise.

Les modifications d’IAS 1 sont appliquées depuis le 1er décembre 2024 et n’ont entraîné aucun rajustement important.

3. Modifications comptables (suite)**IFRS 16, Contrats de location**

En septembre 2022, l’IASB a publié *Obligation locative découlant d’une cession-bail (modifications d’IFRS 16)*. Les modifications précisent comment un vendeur-preneur doit comptabiliser ultérieurement les opérations de cession-bail qui satisfont aux exigences dans IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, pour être comptabilisées comme des ventes. En vertu des modifications, un vendeur-preneur est tenu d’évaluer ultérieurement les obligations locatives découlant d’une cession-bail d’une manière qui ne comptabilise pas le montant du profit ou de la perte lié au droit d’utilisation conservé. Les nouvelles exigences n’empêchent pas un vendeur-preneur de comptabiliser en résultat net tout profit ou perte se rattachant à la résiliation partielle ou totale d’un contrat de location. Les modifications d’IFRS 16 s’appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L’application anticipée est permise.

Les modifications d’IFRS 16 sont appliquées depuis le 1^{er} décembre 2024 et n’ont entraîné aucun rajustement important.

4. Modifications comptables futures

Quelques nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l’IASB, mais n’étaient pas encore en vigueur pour le trimestre clos le 28 février 2025 et n’ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers.

Les modifications suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de la Société :

	Norme	Publication	Prise d’effet pour la Société	Incidence
IAS 21	<i>Effets des variations des cours des monnaies étrangères</i>	Août 2023	1 ^{er} décembre 2025	En évaluation
IFRS 18	<i>États financiers : Présentation et informations à fournir</i>	Avril 2024	1 ^{er} décembre 2028	En évaluation
IFRS 9 & IFRS 7	<i>Instruments financiers et Instruments financiers : informations à fournir</i>	Mai 2024	1 ^{er} décembre 2026	En évaluation
IFRS 10	<i>États financiers consolidés</i>	Juillet 2024	1 ^{er} décembre 2026	En évaluation

IAS 21, Effets des variations des cours des monnaies étrangères

En août 2023, l’IASB a publié *Absence de convertibilité (modifications d’IAS 21)*. Les modifications précisent quand une devise est échangeable dans une autre devise et quand elle ne l’est pas, soulignent comment une entité détermine le taux de change à appliquer lorsqu’une devise n’est pas échangeable et exigent la fourniture d’informations supplémentaires lorsqu’une devise n’est pas échangeable. Les modifications d’IAS 21 s’appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. L’application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2025.

IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l’IASB a publié une nouvelle norme intitulée IFRS 18, *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle introduit de nouvelles exigences concernant la présentation dans l’état des résultats, la divulgation accrue des indicateurs de rendement définis par la direction et la définition de la façon dont les informations sont regroupées et ventilées dans les états financiers. Les modifications d’IFRS 18 s’appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. L’application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2027.

4. Modifications comptables futures (suite)

IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié *Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers (Modifications d'IFRS 9, Instruments financiers et d'IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir)*. Les modifications d'IFRS 9 apportent des précisions concernant la décomptabilisation et le classement de certains passifs et actifs financiers tandis que les modifications d'IFRS 7 clarifient les informations à fournir d'une part, au sujet des placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et d'autre part, à propos des instruments financiers assortis de modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels en fonction de la réalisation ou non d'une éventualité. Les modifications apportées à IFRS 9 et IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise. La Société appliquera les modifications le 1^{er} décembre 2026.

IFRS 10, États financiers consolidés

En juillet 2024, l'IASB a publié les *Améliorations annuelles aux Normes IFRS – Volume 11*, comprenant des modifications à la norme IFRS 10 *États financiers consolidés*. Ces modifications visent à clarifier la détermination d'un « mandataire de fait » dans le cadre de l'évaluation du contrôle. Un « mandataire de fait » désigne une entité qui, bien que n'ayant pas été désignée formellement comme mandataire, agit pour le compte d'une autre entité en raison de circonstances spécifiques, comme la détention d'une part significative des droits de vote sans exercice pratique de ceux-ci. Les modifications à la norme IFRS 10 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société appliquera les modifications à compter du 1^{er} décembre 2026.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

5. Débiteurs

Le tableau ci-après présente des renseignements sur les créances clients qui ne sont pas échues et qui sont en souffrance, ainsi que sur la provision pour pertes de crédit afférente.

	28 février 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Total des débiteurs	89 843	89 297
Moins : provision pour pertes de crédit	8 243	8 057
Total des débiteurs, montant net	81 600	81 240
Desquels :		
Non échus	63 373	64 045
Échus depuis plus d'un jour, mais pas plus de 30 jours	4 598	4 439
Échus depuis plus de 31 jours, mais pas plus de 60 jours	1 701	2 097
Échus depuis plus de 61 jours	11 928	10 659
Total des débiteurs, montant net	81 600	81 240

6. Contrats de location

Les contrats de location conclus par la Société en tant que preneur se rapportent essentiellement à des locaux loués aux fins de ses activités d'exploitation et à ses établissements propriétaires. Dans le cas de plusieurs des contrats de location se rapportant à ses établissements franchisés, la Société est partie au contrat de location principal des locaux tandis qu'un contrat de sous-location correspondant est conclu entre la Société et son franchisé non apparenté. Le contrat de sous-location reprend substantiellement les mêmes conditions que le contrat de location principal.

Les contrats de location et de sous-location sont généralement d'une durée de 5 à 10 ans lors de la signature. Certains contrats de location de la Société comportent une clause d'option d'achat des locaux.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant indique les valeurs comptables nettes des actifs au titre de droits d'utilisation par catégorie d'actifs sous-jacents et la variation au cours du trimestre clos le 28 février 2025 :

	Bureaux, établissements propriétaires et établissements fermés	Établissements faisant l'objet de sous-contrats d'exploitation	Autres	Total
Solde au 30 novembre 2024	177 962	6 660	546	185 168
Ajouts	564	—	—	564
Amortissement	(8 907)	(190)	(90)	(9 187)
Perte de valeur	(290)	—	—	(290)
Décomptabilisation/modification des obligations locatives	(3 734)	(1 742)	1	(5 475)
Change	4 703	56	10	4 769
Solde au 28 février 2025	170 298	4 784	467	175 549

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

6. Contrats de location (suite)

Créances liées à des contrats de location-financement

Le tableau suivant indique la valeur comptable des créances liées à des contrats de location-financement et les variations au cours du trimestre clos le 28 février 2025 :

	<u>2025</u>
	<u>\$</u>
Solde au 30 novembre 2024	307 804
Additions	3 782
Renouvellements et modifications de contrats de location	14 621
Résiliations de contrats de location	(1 868)
Autres ajustements	13
Produit d'intérêts ⁽¹⁾	3 119
Quittances	(23 311)
Change	3 129
Solde au 28 février 2025	<u>307 289</u>

⁽¹⁾ Au cours du trimestre clos le 29 février 2024, la Société a comptabilisé des produits d'intérêts de 3 129 \$ à l'égard des créances liées à des contrats de location-financement.

Ces sommes ont été présentées aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière comme suit :

	<u>Créances liées à des contrats de location-financement</u>
	<u>\$</u>
Tranche à court terme	76 152
Tranche à long terme	231 652
30 novembre 2024	<u>307 804</u>
Tranche à court terme	75 910
Tranche à long terme	231 379
28 février 2025	<u>307 289</u>

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

6. Contrats de location (suite)

Obligations locatives

Le tableau suivant indique la valeur comptable des obligations locatives et les variations au cours du trimestre clos le 28 février 2025 :

	<u>2025</u>
	\$
Solde au 30 novembre 2024	515 138
Ajouts	2 757
Renouvellements et modifications de contrats de location	15 008
Résiliations de contrats de location	(6 309)
Autres ajustements	1 227
Charge d'intérêts ⁽¹⁾	5 957
Paielements	(35 141)
Change	8 264
Solde au 28 février 2025	<u>506 901</u>

⁽¹⁾ Au cours du trimestre clos le 29 février 2024, la Société a comptabilisé des charges d'intérêts de 5 922 \$ à l'égard des obligations locatives.

Ces sommes ont été présentées aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière comme suit :

	<u>Obligations locatives</u>
	\$
Tranche à court terme	110 910
Tranche à long terme	404 228
30 novembre 2024	515 138
Tranche à court terme	112 428
Tranche à long terme	394 473
28 février 2025	<u>506 901</u>

7. Perte de valeur – immobilisations corporelles et incorporelles

La Société a effectué son test de dépréciation trimestriel pour déterminer s'il existe un quelconque indice que ses immobilisations corporelles ou incorporelles étaient potentiellement à risque de dépréciation. Selon les résultats obtenus, la société a enregistré des pertes de valeur de 435 \$ (2024 – 880 \$) à l'égard de ses immobilisations corporelles pour une marque du secteur géographique des États-Unis/International (2024 – trois marques). Au cours du trimestre clos le 28 février 2025, la Société a enregistré une perte de valeur de néant (2024 – 1 340 \$) liée à sa marque de commerce. Le total le 435 \$ (2024 – 2 220 \$) de perte de valeur nette à l'égard de ses immobilisations corporelles et incorporelles pour le trimestre clos le 28 février 2025 a été présenté aux états consolidés intermédiaires résumés des résultats.

Les pertes de valeur correspondent au montant par lequel la valeur comptable des actifs excède leur valeur recouvrable, établie au moyen des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels actualisés attendus pour les marques de commerce.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

8. Dette à long terme

	28 février 2025	30 novembre 2024
	\$	\$
Indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt et retenues sur acquisitions	51	1 552
Juste valeur de l'obligation de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc. ⁽¹⁾	2 177	2 142
Facilité de crédit renouvelable, remboursable à un syndicat de prêteurs ⁽²⁾	711 831	704 578
Frais de financement rattachés à la facilité de crédit	(1 340)	(1 667)
	712 719	706 605
Moins : tranche à court terme	(1 239)	(2 464)
	711 480	704 141

⁽¹⁾ Payable à vue.

⁽²⁾ La Société peut, à son gré, tirer des avances en dollars canadiens ou en dollars américains sur sa facilité de crédit renouvelable. La facilité échoit le 15 mars 2027 et doit être entièrement remboursée à cette date; sa limite autorisée est de 900 000 \$ (30 novembre 2024 – 900 000 \$). Au 28 février 2025, la Société avait tiré 270 000 \$ CA et 303 000 \$ US (30 novembre 2024 – 270 000 \$ CA et 308 000 \$ US) sur la facilité et elle a choisi de payer l'intérêt en fonction du Canadian Overnight Repo Rate Average (taux des opérations de pension à un jour, ou « CORRA ») et du Secured Overnight Financing Rate (taux des prêts garantis à un jour relatifs aux opérations de pension, ou « SOFR ») majoré de la marge applicable. La facilité de crédit porte intérêt au taux préférentiel canadien, au taux préférentiel américain et aux taux CORRA et SOFR, majorés d'une marge applicable variant selon le type d'avance. La Société verse une commission d'engagement sur le montant inutilisé de la facilité de crédit à sa disposition.

9. Capital-actions

Le 28 juin 2024, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCN »). Cette OPRCN s'ouvrait le 3 juillet 2024 pour échoir le 2 juillet 2025, ou avant si la Société complète ses rachats ou choisit de mettre fin à l'OPRCN. La Société est autorisée à racheter 1 196 513 de ses actions ordinaires pendant cette nouvelle période de renouvellement. Ces rachats seront effectués sur le marché ouvert, avec frais de courtage, par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation parallèle, au cours du marché au moment de l'opération et conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires rachetées en vertu de l'OPRCN seront annulées.

Au cours du trimestre clos le 28 février 2025, la Société a racheté et annulé un total de 287 400 actions ordinaires en vertu de l'OPRCN en vigueur (2024 – 70 800), à un prix moyen pondéré de 48,06 \$ par action ordinaire (2024 – 50,20 \$), pour une contrepartie totale de 13 812 \$ (2024 – 3 555 \$). L'excédent de 10 247 \$ (2024 – 2 676 \$) de la valeur de rachat des actions sur leur valeur comptable a été comptabilisé en résultat non distribué au titre de primes sur rachat d'actions.

10. Résultat net par action

Le tableau ci-dessous présente le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat net de base par action et celui utilisé pour calculer le résultat net dilué par action :

	28 février 2025	29 février 2024
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – de base	23 282 694	24 306 150
Options sur actions réputées exercées ⁽¹⁾	—	29 346
Nombre moyen pondéré quotidien d'actions ordinaires – dilué	23 282 694	24 335 496

⁽¹⁾ Le calcul de l'exercice présumé des options sur actions inclut l'effet du coût moyen de rémunération future non constaté des options dilutives. Un total de 400 000 options ont été exclues durant le trimestre clos le 28 février 2025 (2024 – 40 000).

Groupe d’Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

11. Instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés

Swaps

Swaps de devises et de taux d’intérêt

Au cours du trimestre clos le 28 février 2025, la Société a conclu un swap de devises et de taux d’intérêt variable contre variable de deux (2) mois [30 novembre 2024 – un swap de devises et de taux d’intérêt variable contre variable de trois (3) mois]. Une juste valeur de 4 359 \$ au titre d’un actif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de 3 071 \$) dans la tranche à court terme des dérivés aux états consolidés intermédiaires résumés de la situation financière. La Société a classé ces instruments financiers comme donnée d’entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs.

	28 février 2025	30 novembre 2024
	2 mois	3 mois
Reçoit – Nominal	184 507 \$ US	189 200 \$ US
Reçoit – Taux	6,11 %	6,51 %
Paie – Nominal	262 000 \$ CA	262 000 \$ CA
Paie – Taux	4,73 %	5,43 %

Swaps de taux d’intérêt à taux fixe

Le 24 mars 2023, la Société a conclu un swap de taux d’intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 200 000 \$ US. Lors de la réévaluation de la juste valeur, un gain de néant a été comptabilisé dans l’état consolidé intermédiaire résumé du résultat global pour le trimestre clos le 28 février 2025 (29 février 2024 – perte de réévaluation à la juste valeur de 134 \$).

Le 4 juin 2024, la Société a vendu le swap de taux d’intérêt à taux fixe, pour lequel elle a touché un produit de 6 562 \$. Le profit cumulé tiré de l’instrument dérivé, comptabilisé auparavant aux autres éléments du résultat global pendant la période de couverture, continuera d’être comptabilisé dans les capitaux propres et sera amorti à l’état consolidé intermédiaire résumé des résultats jusqu’à l’échéance de l’élément couvert le 10 avril 2026. Au cours de l’exercice clos le 28 février 2025, la Société a comptabilisé un gain de 895 \$ dans l’état consolidé intermédiaire résumé des résultats en lien avec cet amortissement (2024 - néant).

Le 30 mai 2023, la Société a conclu un swap de taux d’intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de deux (2) ans pour un montant nominal de 100 000 \$ US. La période de deux (2) ans se termine le 30 mai 2025. Selon les termes de ce swap, le taux d’intérêt fixe est de 3,64 %, sauf si le SOFR à 1 mois dépasse 5,50 %, auquel cas la Société paiera le taux SOFR à 1 mois. Une juste valeur de 238 \$ au titre d’un actif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – 499 \$). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d’entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 257 \$ a été comptabilisée dans l’état consolidé intermédiaire résumé des résultats pour le trimestre clos 28 février 2025 (29 février 2024 – gain de réévaluation à la juste valeur de 73 \$).

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

11. Instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)

Le 22 janvier 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de trois (3) ans pour un montant nominal de 50 000 \$ US. La période de trois (3) ans se termine le 22 janvier 2027. Selon les termes de ce swap, la Société obtiendra un taux de 0,25 %, sauf si le SOFR à 1 mois est inférieur à 2,95 % ou dépasse 5,50 %. Si le SOFR à 1 mois est inférieur à 2,95 %, la Société paiera la différence entre le taux en vigueur et 2,95 %. Une juste valeur de 29 \$ au titre d'un actif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – 39 \$). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 7 \$ a été comptabilisée dans l'état consolidé intermédiaire résumé des résultats pour le trimestre clos le 28 février 2025 (29 février 2024 – perte de réévaluation à la juste valeur de 173 \$).

Le 19 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 100 000 \$. La période de trois ans se termine le 17 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,79 %. Une juste valeur de 870 \$ au titre d'un passif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de 143 \$). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 1 011 \$ a été comptabilisée dans l'état consolidé intermédiaire résumé des résultats pour le trimestre clos le 28 février 2025 (29 février 2024 – néant).

Le 24 septembre 2024, la Société a conclu un swap de taux d'intérêt fixe fondé sur le CORRA de trois (3) ans pour un montant nominal de 50 000 \$. La période de trois ans se termine le 24 septembre 2027. Selon les termes de ce swap, le taux d'intérêt est fixé à 2,77%. Une juste valeur de 427 \$ au titre d'un passif dérivé a été comptabilisée au 28 février 2025 (30 novembre 2024 – actif dérivé de 99 \$). La Société a classé cet instrument financier comme donnée d'entrée de niveau 2 dans la hiérarchie des justes valeurs. Lors de la réévaluation de la juste valeur, une perte de 520 \$ a été comptabilisée dans l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global de la Société pour l'exercice clos le 28 février 2025 (29 février 2024 – néant).

Les swaps ont été présentés aux états consolidés de la situation financière comme suit :

	Swaps de devises et de taux d'intérêt	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 2 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le SOFR de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Swap de taux d'intérêt à taux fixe fondé sur le CORRA de 3 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Tranche à court terme des actifs dérivés	4 359	238	15	—	—	4 612
Tranche à long terme des actifs dérivés	—	—	14	—	—	14
Total des actifs dérivés	4 359	238	29	—	—	4 626
Tranche à court terme des passifs dérivés	—	—	—	(337)	(165)	(502)
Tranche à long terme des passifs dérivés	—	—	—	(533)	(262)	(795)
Total des passifs dérivés	—	—	—	(870)	(427)	(1 297)

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

11. Instruments financiers (suite)

Juste valeur des instruments financiers comptabilisés (suite)

Hiérarchie des justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les variations de la valeur comptable des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	<u>2025</u>
	\$
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 30 novembre 2024	2 142
Réévaluation des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur	<u>35</u>
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 au 28 février 2025	<u>2 177</u>

Le tableau ci-dessous présente la composition aux 28 février 2025 et 29 février 2024 des passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs :

	<u>28 février 2025</u>	30 novembre 2024
	\$	\$
Juste valeur de l'obligation de vente d'une participation ne donnant pas le contrôle dans 9974644 Canada inc.	<u>2 177</u>	2 142
Passifs financiers classés comme données d'entrée de niveau 3	<u>2 177</u>	2 142

La Société a déterminé que les justes valeurs de ses actifs financiers et passifs financiers échéant à court et à long termes se rapprochent de leur valeur comptable. Ces instruments financiers comprennent la trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les dépôts et les autres passifs.

Détermination de la juste valeur

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

Prêts à recevoir et autres créances et autres créditeurs et créances liées à des contrats de location-financement – La valeur comptable de ces instruments financiers se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments ou de l'utilisation des taux d'intérêt du marché.

Dettes à long terme – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Groupe d’Alimentation MTY inc.**Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés**

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

12. Produits

	Trimestres clos les					
	28 février 2025			29 février 2024		
	Canada	États-Unis/ International	TOTAL	Canada	États-Unis/ International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Redevances	21 267	41 461	62 728	21 381	40 983	62 364
Droits de franchise et de transfert	1 549	1 871	3 420	1 461	2 144	3 605
Produits de ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	37 311	656	37 967	34 820	532	35 352
Vente de biens, y compris les produits tirés d’activités de construction	10 680	116 107	126 787	9 718	113 138	122 856
Droits abandonnés de cartes cadeaux	189	2 183	2 372	173	2 042	2 215
Fonds promotionnels	10 109	18 140	28 249	10 371	18 812	29 183
Autres produits de franchisage	9 925	9 741	19 666	9 642	8 846	18 488
Autres	551	3 052	3 603	1 084	3 497	4 581
	91 581	193 211	284 792	88 650	189 994	278 644

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

13. Charges d'exploitation

	Trimestres clos les					
	28 février 2025			29 février 2024		
	Canada	États-Unis/ International	TOTAL	Canada	États-Unis/ International	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût des marchandises vendues et loyers	5 061	38 018	43 079	5 139	35 442	40 581
Coûts des ventes au détail, de transformation des aliments et de distribution	33 948	222	34 170	31 510	97	31 607
Salaires et avantages	17 083	59 906	76 989	15 678	58 538	74 216
Autres charges liées aux établissements propriétaires	1 204	13 966	15 170	755	14 665	15 420
Frais de consultation et honoraires professionnels	2 231	1 632	3 863	2 146	2 883	5 029
Coûts de transactions rattachés aux acquisitions	—	1 411	1 411	—	—	—
Assurance et taxes	453	2 197	2 650	472	1 867	2 339
Services publics, réparations et entretien	526	6 184	6 710	417	5 500	5 917
Publicité, déplacements, repas et divertissement	961	3 857	4 818	1 161	3 450	4 611
Frais rattachés aux cartes-cadeaux	—	1 411	1 411	—	3 589	3 589
Redevances	22	1 803	1 825	17	1 779	1 796
Fonds promotionnels ⁽¹⁾	10 109	18 140	28 249	10 371	18 812	29 183
(Reprise de perte de valeur) perte de valeur pour pertes de crédit attendues	(60)	353	293	931	2	933
Autres ⁽²⁾	2 124	3 580	5 704	1 411	2 750	4 161
	73 662	152 680	226 342	70 008	149 374	219 382

⁽¹⁾ Les fonds promotionnels comprennent entre autres des salaires et avantages.

⁽²⁾ Les autres charges d'exploitation comprennent principalement d'autres frais administratifs.

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

14. Information sectorielle

La direction surveille et évalue les résultats de la Société sur la base de secteurs géographiques, soit le Canada et les États-Unis/International. La Société et son principal responsable de l'exploitation évaluent la performance de chaque secteur sur la base de ses résultats, lesquels correspondent à ses produits diminués des charges d'exploitation. Dans ces secteurs géographiques, le principal responsable de l'exploitation de la Société évalue également le rendement de sous-secteurs selon le type de produits offerts ou de services rendus. Ces sous-secteurs comprennent le franchisage, les établissements propriétaires, la transformation des aliments, la distribution et les ventes au détail ainsi que les produits et charges du fonds promotionnel. Cette information figure ci-après.

Le tableau ci-après présente un sommaire de la performance de chaque secteur géographique et opérationnel pour les exercices clos les 28 février 2025 et 29 février 2024.

28 février 2025

	CANADA						ÉTATS-UNIS/INTERNATIONAL						Total consolidé
	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Inter-sociétés	Total États-Unis/International	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	34 463	9 833	37 483	10 109	(307)	91 581	58 451	116 091	656	18 140	(127)	193 211	284 792
Charges d'exploitation	19 704	10 150	34 094	10 109	(395)	73 662	30 909	103 448	222	18 140	(39)	152 680	226 342
Profit (perte) du secteur	14 759	(317)	3 389	—	88	17 919	27 542	12 643	434	—	(88)	40 531	58 450

29 février 2024

	CANADA						ÉTATS-UNIS/INTERNATIONAL						Total consolidé
	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Inter-sociétés	Total Canada	Franchisage	Établissements propriétaires	Transformation, distribution et détail	Fonds promotionnels	Inter-sociétés	Total États-Unis/International	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	35 150	8 434	35 122	10 371	(427)	88 650	57 422	113 399	533	18 812	(172)	189 994	278 644
Charges d'exploitation	19 453	8 937	31 765	10 371	(518)	70 008	30 070	100 476	97	18 812	(81)	149 374	219 382
Profit (perte) du secteur	15 697	(503)	3 357	—	91	18 642	27 352	12 923	436	—	(91)	40 620	59 262

Groupe d'Alimentation MTY inc.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Pour les trimestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024

(En milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

(Non audités)

15. État consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont les suivantes :

	28 février 2025	29 février 2024
	\$	\$
Débiteurs	2 111	4 362
Stocks	2 175	1 211
Autres actifs	(2 589)	(2 021)
Charges payées d'avance et dépôts	(1 793)	(2 753)
Créditeurs et charges à payer	4 335	343
Provisions	774	(387)
Passifs au titre de cartes-cadeaux et programmes de fidélisation	7 301	8 306
Produits différés et dépôts	4	2 207
	12 318	11 268

Pour le trimestre clos le 28 février 2025, des éléments hors trésorerie totalisant 274 \$ (2024 – 368 \$) sont inclus dans le produit des cessions d'immobilisations corporelles. Ces éléments se rapportent principalement à des engagements pris dans le cadre de la cession d'un portefeuille d'établissements propriétaires du secteur États-Unis.